Outlook

Enquete publique serres photovoltaïques chemin des Guinches à Génissieux

À partir de Hélène Pral <helenepral26@orange.fr>
Date Ven 16/10/2026 10:47
À com.enq@genissieux.fr <com.enq@genissieux.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur

Pour faire suite à la réunion publique qui s'est tenue le 30 septembre dernier en mairie de Génissieux, ci-après mes observations concernant ce projet d'une serre photovoltaïque de 5 hectares, porté par la société Urbasolar :

En temps que citoyenne attachée à mon territoire, je tiens à préciser que je suis consciente des difficultés des agriculteurs, face aux aléas climatiques et que je soutiens la production locale. Je ne suis ni opposée à l'activité agricole sous serre, ni à la production d'énergie photovoltaïque. Pour autant, je ne valide pas ce projet, qui à mon sens est surdimensionné et incompatible avec son insertion dans le paysage.

De par sa hauteur, ce projet s'apparente davantage à une infrastructure industrielle, ce qui me semble être en contradiction avec la destination de cette zone agricole et avec un des objectifs de la société Urbasolar, qui est de revaloriser des sites dégradés afin justement, de ne pas détruire les espaces naturels !

Au delà de la phase de chantier qui va générer de nombreuses nuisances pour les riverains, de l'insécurité sur les axes de circulation au cœur de village, empruntés par les camions, mais aussi la dégradation des voiries, on ne peut nier un impact bien réel pour les riverains et des effets néfastes sur la biodiversité. Un constat qui va à l'encontre d'une transition écologique cohérente.

Je m'interroge aussi sur le devenir de l'apiculteur, installé à proximité ?.

Lors de la réunion, nous n'avons pas eu de réponse concernant le type de cultures maraîchères prévues et les circuits de distribution. J'ai bien retenu qu' 1/3 seulement de la surface sera cultivée. Le reste sera en jachère en raison sans doute, de la répartition de la lumière sous la serre. Durant cette rotation la production d'électricité restera continue...

Le raccordement électrique qui va nécessiter plus de 7 Kms de travaux invasifs, reste également une aberration, un non-sens environnemental.

Pour toutes ces raisons je m'oppose à ce projet tel qu'il nous a été présenté. En revanche je serais favorable pour une construction d'une surface plus raisonnable qui s’intégrerait au paysage, tout en préservant les intérêts de chacun.

Je vous remercie pour votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire, l’expression de mes respectueuses salutations.

Hélène Pral à Génissieux, chemin des Coteaux